


# LE REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

## ENVOYÉ PRÈS L'ARMÉE DU NORD,

*Aux Citoyens composant la Société Populaire de la Commune de Douai.*

---

Lille, le 4 Prairial, l'an deuxième de la République, une et indivisible.

---

FRÈRES ET AMIS,

J'AI conféré avec les deux Membres de votre Société, qui sont venus me trouver de votre part, sur l'objet de leur mission : il est dans mon vœu, d'accorder une indemnité aux Citoyens qui ne pourroient pas faire le service de la place aussi fréquemment qu'ils le font aujourd'hui, sans compromettre leur existence et celle de leur famille ; c'est ainsi que je m'en suis déja expliqué dans mon dernier passage à Douai, et que j'ai demandé le tableau des Sans-culottes, dans le cas d'obtenir cette indemnité. Les deux Citoyens que vous m'avez envoyés m'ont remis ce tableau, et un arrêté

des Commissaires, ayant pour objet, de demander que la Garde nationale soit soldée en totalité.

J'étois déjà instruit, il y a deux jours, qu'on excitoit les Citoyens à demander que toute la garde nationale soit soldée, et que pour engager le Peuple à émettre le même vœu, on cherchoit à lui persuader que si les Sans-culottes seuls étoient indemnisés, ils seroient au premier jour exposés à marcher à l'ennemi; que même, en attendant, ils seroient dans le cas de faire un service extraordinaire et très-pénible. Je connois dans ce langage calomnieux, les projets secrets et perfides des modérantistes de votre Commune; il est faux que les Sans-culottes en acceptant une indemnité qui leur est nécessaire pour se procurer les premiers besoins de la vie, soient exposés à marcher aux Frontières contre leur gré, ni même à faire un service extraordinaire, et la malveillance la plus caractérisée, peut seule avoir imaginé et répandu cette imposture; observez de plus, qu'elle dégrade et avilit les Sans-culottes de votre Commune, puisqu'elle tend à faire croire qu'ils redouteroient l'honorable devoir de verser leur sang pour la Patrie; certes, je leur rends trop de justice pour ajouter foi à une inculpation aussi flétrissante, et je suis bien convaincu que si la République avoit besoin du secours de leurs bras, ils voleroient à sa défense. C'est cependant d'après ce bruit aussi faux en lui-même qu'injurieux pour votre Commune, que la commission formée pour s'occuper des Citoyens

dans le cas d'obtenir une indemnité, a décidé qu'on me demanderoit que la garde nationale toute entière fût soldée. Je me propose de me rendre à Douai sous deux jours, et je réglerai sur place cet objet; j'espère que vous avez-rempli de votre côté les devoirs de bons Citoyens, en éclairant le Peuple sur le piège que ses ennemis lui tendoient: écrasez sans pitié les allarmistes, les modérantistes; en un mot, tous ces lâches contre-révolutionnaires qui ne sont restés dans nos communes, que pour trahir avec plus de facilité la cause de la Liberté; dévouez-les aux Autorités publiques, et ne quittez point prise qu'ils n'aient expié leur crime sur un échaffaud; il ne suffit point de faire des dénonciations vagues et confuses dans une tribune, et le Citoyen qui livre aux tribunaux, un ennemi de la Patrie, est celui qui a bien mérité de la République.

J'aime à croire que les Autorités publiques de Douai, ont fait leur devoir en cette occasion, et que du moins un certain nombre de vos allarmistes commencent à expier les crimes dans un cachot; je serois très-mécontent si je me trouvois trompé dans cette attente, car je leur ai déclaré, comme à toutes les Autorités du Département dans lesquels je suis en mission, que je les rendois responsables de tous les actes contre-révolutionnaires qu'elle n'auroit ni réprimés ni punis.

SALUT ET FRATERNITÉ.

FLORENT GUIOT.

---

A DOUAI, de l'Imprimerie de CARPENTIER, Imprimeur.